

Publication du 15 mars 2019

En application des dispositions législatives qui régissent le recouvrement des cotisations d'assurance-accidents agricole dans les départements du Rhin et de la Moselle, la Caisse d'Assurance-Accidents Agricole du Bas-Rhin vient de transmettre l'extrait du rôle des cotisations foncières de l'année 2019. Cet extrait est affiché dans le couloir de la Mairie jusqu'au 20 mars 2019.



RAPPEL IMPORTANT :

Il est formellement interdit de stationner dans la rue Harzoeffen ! L'interdiction de stationner prend effet à partir du panneau et s'arrête à la prochaine intersection.

En application de l'article L.2121-24 du code des Communes, la Mairie informe que le **Recueil des actes administratifs n° 51 du 2ème semestre 2018 de la Commune de Soufflenheim** peut être consulté au secrétariat de la Mairie pendant les heures d'ouverture au public. Ce recueil peut également être acheté au prix de 0,30€ par page imprimée (tarif fixé par le Conseil Municipal).

Communiqué de l'Amicale des Anciens Combattants d'AFN

* **Commémoration du 57^{ème} Anniversaire du Cessez-le-Feu en Algérie le 19 mars à 10h45 au Monument aux Morts, suivie d'un verre de l'amitié au Centre Socio-Culturel dans la salle Hansi.**

VOYAGE A AMBAZAC EN 2019



La population de Soufflenheim est invitée par l'**Amicale Ambazac-Soufflenheim** à découvrir ou redécouvrir notre ville jumelée **AMBAZAC et les environs du 1^{er} mai au 5 mai 2019**. Notre dernière rencontre à Ambazac ou à Soufflenheim fut couronnée de succès.

Il est essentiel de maintenir ces liens amicaux existants et de garder la mémoire de cette évacuation de 1939 en terre limousine. Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à les accompagner.

Ce voyage permettra de faire connaissance avec les familles d'accueil mais aussi de vous faire découvrir un passé riche de savoir-faire culturels. Toutes les excursions sont libres à l'exclusion de la sortie en Creuse. Une randonnée sur les Monts d'Ambazac sera également proposée à votre choix. Les différentes modalités d'hébergement vous seront communiquées ultérieurement. [Le transport en bus est gratuit.](#)

Vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat du Maire soit par téléphone au 03 88 05 77 35 ou par mail genevieve.butterlin@cne-soufflenheim.fr au plus tard pour le 29 MARS 2019.



A compter du mois d'**avril** 2019, des consultations juridiques gratuites seront dispensées par Maître **Dorothee LEGOUX, Avocate au Barreau de STRASBOURG.**

La première consultation se tiendra le 29 avril 2019. Les autres auront lieu le **4^{ème} lundi du mois** à l'adresse suivante : **MAISON THECLA – 35 Grand 'Rue 67620 SOUFFLENHEIM (bureau n° 4, 1^{er} étage).**

Pour prendre rendez-vous, contactez Maître LEGOUX : **03.88.24.70.69.**

Pharmacies de garde :

Samedi le 16 mars 2019 **PHARMACIE DE LA MUSAU** 75 route de Strasbourg 67500 HAGUENAU

Tél. : **03 88 93 77 78**

Dimanche le 17 mars 2019 **PHARMACIE MENDLER** 83 rue du Général Rampont 67240 BISCHWILLER

Tél. : **03 88 63 25 78**

Infirmiers :

PAYEN Andréa et SCHUMACHER Yves 4 rue de la Gare SOUFFLENHEIM

☎ 03 88 86 53 49

ERNEWEIN Arnaud & ERNEWEIN Sylvie 16 rue du Moulin SOUFFLENHEIM

☎ 06 77 73 20 39

GIER Marie-Pierre, SAUERBECK Maryline & GOUTTIERES Christelle 35 Grand'Rue SOUFFLENHEIM

☎ 06 15 05 47 49

CHRIST Nadia & SCHUNDER Rachel 8 rue de la Gare SOUFFLENHEIM

☎ 06 49 64 12 32